

Vaccins et Grossesse



Jérôme Potin

Pôle de Gynécologie, Obstétrique, Médecine Foetale
et Reproduction Humaine

Centre Olympe de Gouges

CHU de TOURS

La grossesse et la vaccination

- Modification des réactions de défense de l'organisme maternel.
- Concerne 2 personnes: la maman et son bébé
- 2 situations:
 - Vaccination nécessaire
 - Vaccination effectuée alors que la grossesse n'est pas encore connue.

Les catégories de vaccins

- ❑ Les vaccins dits « vivants » parce que ils sont produits à partir des virus dont la virulence a été atténuée.
- ❑ Les vaccins tués produit avec des virus tués.
- ❑ Les vaccins produits avec une fraction de virus ou de bactérie inactive (souvent une protéine, pouvant être produite artificiellement).

Vaccins pouvant être réalisés sur indication médicale

- **Vaccin antiHépatite B** (fraction du virus inactivé) absence de danger pdt la grossesse mais indiqué quand risque important (toxico, contact avec malade atteint...)
- **Vaccin antigrippal**: Bonne efficacité et bonne tolérance, protection de l'enfant après la naissance;
- **Vaccin antitétanique**: Bonne efficacité et tolérance, protection quand effectué 1 mois avant l'accouchement
- **Vaccin antipolyomyélite**: voyage en zones d'endémie, bonne efficacité
Uniquement la forme injectable(vaccin tué)
- **Vaccin anticholérique**

Vaccins contre-indiqués pendant la grossesse

- ❑ **Vaccination antituberculeuse** (BCG) faite par une forme atténuée du bacille tuberculeux.
- ❑ **Vaccin antipolyomyélite** (forme buvable: vaccin vivant).
- ❑ **Vaccin antirubéolique** (forme atténuée du virus) vaccination sous contraception.
- ❑ **Vaccin antirougeoleux et antiourlien** (virus vivants)
- ❑ **Vaccin antivarielle** (virus vivant atténué)

Vaccins à éviter pendant la grossesse

- Vaccin amarile (fièvre jaune)
- **Vaccin antioqueluche** (virus tué)
risque de fortes réactions vaccinales...
- **Vaccin antidiphthérie** mal supporté par les adultes, peu d'urgence
- Vaccination antirabique recommandée si contamination certaine
- Vaccination antiméningococcique A et C uniquement sur indications

Vacciner pendant la grossesse

TOUJOURS PESER LE POUR ET LE CONTRE
AVANT DE PROPOSER LA VACCINATION.

LES BENEFICES ESCOMPTES DOIVENT ÊTRE
SUPERIEURS AUX RISQUES EVENTUELS.

Vaccination faite sans connaître le statut de grossesse.

- ❑ Pas de problème pour les vaccins anti hépatite B, antitétanique
- ❑ Vaccination antigrippale possible
Munoz et coll. Safety of influenza vaccination during pregnancy. AJOG 2005; 192: 1098-106: suivi de 252 patientes.
- ❑ Vérification de la vitalité de la grossesse après une vaccination anticoqueluche, anti diphtérie
- ❑ Pour le BCG: pas d'effet foetotoxique documenté, recommandation officielle de ne pas vacciner

Vaccination faite sans connaître le statut de grossesse.

□ Rubéole

- 296 femmes vaccinées pendant la grossesse ou dans les 3 mois précédant la grossesse: aucune rubéole congénitale documentée

CDC: rubella vaccination during pregnancy MMWR 1989; 36: 457-61

- 94 femmes avec un suivi prospectif: aucune rubéole congénitale mais 7,4% d'IMG

Bar-Oz B et coll. Pregnancy outcome following rubella vaccination: a prospective controlled study. Am J Med Genet 2004 15; 130(A):52-4

- 171 femmes suivies de manière prospective: aucune rubéole congénitale.

Minussi L et coll. Prospective evaluation of pregnant women vaccinated against rubella in southern Brazil. Reprod Toxicol 2008 25(1):120-3

- **Pas de précaution particulière**
Surveillance échographique
Pas d'interruption médicale de grossesse.

Vaccination faite sans connaître le statut de grossesse.

▣ Varicelle

- Données publiées du registre du laboratoire Merck qui commercialise Varivax* sur les expositions des femmes enceintes au vaccin sur 10 ans.

Wilson et col. Varicella vaccine exposure during pregnancy: data from 10 years of the pregnancy registry. J Infect Dis 2008; 197: S178-84

- Suivi prospectif pour 587 femmes: pas de varicelle congénitale
- Pas d'indication à une interruption médicale de grossesse

Vaccination faite sans connaître le statut de grossesse.

Respect des contre-indications et vérification de la prise d'une contraception.

Pas d'indication à une interruption médicale de grossesse pour le seul motif d'une vaccination.